



Formation Agent de Prévention et de Sécurité

Public Concerné

Toute personne exerçant ou souhaitant exercer les fonctions d'agents privé de sûreté et de sécurité.

Objectifs

- Exercer une activité privée de sécurité dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.
- Maîtriser les aspects juridiques des activités privées de sécurité.
- Maîtriser les aspects techniques et opérationnels des activités privées de sécurité

Méthode pédagogique

Théorie : exposé-débats,

Pratique : exercices et mise en application (secourisme, feu, sûreté).

Contenu de la formation (10 jours)

Secourisme (2 journées)

- Définir le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- De protéger à prévenir.
- Examiner la victime et donner l'alerte.
- Secourir quand :
 - la victime saigne abondamment,
 - la victime s'étouffe,
 - la victime se plaint de sensations pénibles,
 - la victime ne peut effectuer certains mouvements,
 - la victime présente des brûlures ou des plaies,
 - la victime ne répond et ne respire pas (avec utilisation du défibrillateur...)



CAPSE >> est organisme de formation professionnelle continue agréé DFPC.
>> est centre agréé du Centre National de Prévention et de Protection pour la zone Pacifique

CAPSE NC // 3 Rue Dolbeau // ZI Ducos // BP 12377 // 98802 Nouméa Cedex // Tel : 25 30 20 // Fax : 28 29 10

CAPSE NORD // Lot 50 // Lot Municipal // BP 318 // 98825 Pouembout // Tel / Fax : 42 41 40

Email : capse.nc@capse.nc // Site internet : www.capse.nc // www.cnpp.com



Formation Agent de Prévention et de Sécurité

Incendie (0,5 journée)

- Phénomène de l'incendie (triangle du feu, causes incendie, modes de propagation, effets sur l'homme).
- Alarme et alerte.
- Les classes de feux. Intervention sur un début d'incendie.
- Les extincteurs. Le Robinet d'Incendie Armé.
- La prévention au quotidien.
- Mise en œuvre d'extincteurs

Sûreté (6 journées)

- Cadre législatif et réglementaire général et spécifique (loi n°83-629 et textes spécifiques aux activités privées de sécurité). Déontologie.
- Gestion des situations à risques : les situations conflictuelles (verbales et physiques) et les situations de crise (vol à main armée, alerte à la bombe, etc...).
- Les moyens de lutte contre la malveillance : connaissance des équipements (protection mécanique, détection d'intrusion, etc ...) et organisation de la sûreté (consignes, procédures, etc ...).
- La communication : la communication orale et écrite (main courante, rapport, compte-rendu aux forces de l'ordre, etc ...) et les moyens de communication (téléphone, radio).
- Aspect techniques et opérationnels de la surveillance : poste de sécurité, garde statique, ronde, levée de doute, accueil, filtrage, contrôle d'accès

Examen

La formation est sanctionnée par un examen. Cet examen porte sur **5 unités** de valeurs qui permettent d'évaluer les connaissances, savoir-faire et capacités professionnelles

- QCM cadre légal et déontologie,
- QCM surveillance générale,
- QCM sécurité incendie,
- Epreuves pratiques de secours à personnes, et de surveillance

Budget

1 100 000 CFP HT pour 10 stagiaires maximum en session intraentrepris

CAPSE

>> est organisme de formation professionnelle continue agréé DFPC.

>> est centre agréé du Centre National de Prévention et de Protection pour la zone Pacifique



CAPSE NC // 3 Rue Dolbeau // ZI Ducos // BP 12377 // 98802 Nouméa Cedex // Tel : 25 30 20 // Fax : 28 29 10

CAPSE NORD // Lot 50 // Lot Municipal // BP 318 // 98825 Pouembout // Tel / Fax : 42 41 40

Email : capse.nc@capse.nc // Site internet : www.capse.nc // www.cnpp.com